

Martin Westlake

Secrétaire général

**Comité économique et sociale
européen**

Comment faire vivre la démocratie participative?

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL DE
LA REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

25 mars 2010

Qui est-ce?



Martin Westlake

martin.westlake@eesc.europa.eu

Blog: <http://martinwestlake.eu>

Siteweb CESE: www.eesc.europa.eu

Importance du Parlement européen (Bruges, 2000-2005)

'Collectionneur'

- Conseil de l'Europe
- Conseil de Ministres
- Commission européenne
- Parlement européen
- Comité économique et sociale européen

L'esprit de Laeken



Déclaration de Laeken
(15 décembre 2001)
sur l'avenir de l'Europe

L'Europe à un carrefour

‘Cinquante ans après sa naissance, l'Union aborde ... un carrefour... L'unification de l'Europe est imminente... L'Europe va enfin, sans effusion de sang, devenir une grande famille...’

Le défi démocratique de l'Europe

‘...il faut rapprocher les institutions européennes du citoyen... (L)e citoyen demande une approche communautaire claire, transparente, efficace et menée de façon démocratique... L’Union doit devenir plus démocratique, plus transparente et plus efficace...’

- ‘Comment rapprocher les citoyens, et en premier lieu les jeunes, du projet européen et des institutions européennes?’
- Comment structurer la vie politique et l’espace politique européen...?’

- ‘La voie vers une Constitution pour les citoyens européens...’
- ‘La convocation d’une Convention sur l’avenir de l’Europe...’
- ‘...rassemblent les principales parties prenantes au débat sur l’avenir de l’Union.’

Une parallèle

Statues

Un autre parallèle



Un long parcours

- La convention (2002-2003)
- Projet de traité établissant une Constitution pour l'Europe (juillet 2003)
- Traité établissant une Constitution pour l'Europe (octobre 2004)
- Referendums en France et aux Pays Bas (2005)
- Période de réflexion (2005-2007)
- Le traité de Lisbonne (décembre 2007)
- Referendum irlandais (juin 2008)
- Referendum irlandais (octobre 2009)
- Mise en œuvre (1 décembre 2009)

La réponse?

- Titre II
- Dispositions relatives aux principes démocratiques

Article 9

- Citoyenneté
- Égalité
- « Additionalité »

Article 10

- Démocratie représentative
- Parlement européen
- Conseil/Conseil européen => parlements nationaux
- Près des citoyens
- Partis politiques

- Le déclin du paradigme parlementaire?
- L'importance croissante de la 'vie associative'
- Concept de la démocratie participative

La société civile organisée

- Article 300
- ‘Le Comité économique et social est composé de représentants des organisations d’employeurs, de salariés et d’autres acteurs représentatifs de la société civile, en particulier dans les domaines socio-économique, civique, professionnel et culturel.’

Examples

- Conservatives:
 - M'ship: 250 000
 - P/A budget: £1 229 000
 -
- Lib Dems:
 - M'ship: 60 000
 - P/A budget: £8 078 000
 -
- Labour:
 - M'ship: 166 000
 - P/A budget: £3 930 000

Examples (2)

- National Trust
- M'ship: 3.6m
- P/A budget: £423 133 000
-
- Royal Society for Protection of Birds
- M'ship: 1m+
- P/A budget: £78.600 000
-
- Amnesty
- M'ship: N/A
- P/A budget: £12 458 138

Exemples (3)

- RSPCA
- M'ship: N/A
- P/A budget: £119 626 000
-
- British Red Cross
- M'ship: N/A
- P/A budget: £243 500 000

Article 11 (1)

- ‘Les institutions donnent, par les voies appropriées, aux citoyens et aux associations représentatives la possibilité de faire connaître et d’échanger publiquement leurs opinions dans tous les domaines d’action de l’Union.’

Article 11 (2)

- Les institutions entretiennent un dialogue ouvert, transparent et régulier avec les associations représentatives et la société civile.

Article 11 (3)

- En vue d'assurer la cohérence et la transparence des actions de l'Union, la Commission européenne procède à des larges consultations des parties concernées.

Article 11 (4)

- ‘Des citoyens de l’Union, au nombre d’un million au moins, ressortissants d’un nombre significatif d’Etats membres, peuvent prendre l’initiative d’inviter la Commission européenne, dans le cadre de ses attributions, à soumettre une proposition appropriée sur des questions pour lesquelles ces citoyens considèrent qu’un acte juridique de l’Union est nécessaire aux fins de l’application des traités.’

Article 12

- Les parlements nationaux contribuent activement au bon fonctionnement de l'Union.

Un Union complexe, une démocratie 'composé'

- La vision globale:
- Chaque élément est nécessaire, voir indispensable;
- Aucun élément est suffisant en soi même.

Comment faire vivre?

- Article 11 (1) et (2)
- Besoin de mécanismes
- Ils existent!

- PE – AGORA
- Commission européenne – consultations thématiques
- Organisations de la société civile – Notre Europe, et cetera
- Comités consultatives – forums consultatives décentralisés, auditions...

Conclusions opérationnelles

- Complémentarité et non pas concurrence
- A chaqu'un ses points forts
- Suivi
- 'Going local'
- Moins de temps à 'Bruxelles', plus de temps à Bruxelles
- Les trois places

- Le citoyen d'abord!
- Travail à longue haleine
- All hands on deck
- Syndrome de 'Washington'